

CONSEIL MUNICIPAL
PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 10 AVRIL 2018

Membres présents : 18/18

L'an deux mil dix-huit, le dix avril, 19 heures, salle de la mairie étaient réunis sous la présidence de M.Jean-Claude MANDRY, Maire : M.Michel STOCKER mandataire de Mme Elisabeth MEYER, Mme Pascale STIRMEL et M.Richard LEGOLD, adjoints au maire, M.Didier SCHAEFFER mandataire de Mme Violaine DECKER-COUSTY, M.Christian METZ, M.Claude KOST, Mme Edith CARL, M.Michel SPITZ, M.Eric MULLER, M.Michel METZ, Mme Sabine SCHMITT, Mme Isabelle LAGRANGE, Mme Josiane BASSO, M.Alexandre LOTZ et Mme Céline BECK.

1) Avant de passer à l'ordre du jour, le conseil municipal observe une minute de silence en mémoire de M.GROSJEAN, ancien bourgmestre de Welkenraedt et de Camille MEYER, fille de Mme Elisabeth MEYER, conseillère municipale et témoigne son soutien aux familles en deuil. Par ailleurs, le procès-verbal de la séance du 15 mars 2018 est approuvé (1 abstention : M.Alexandre LOTZ, absent lors de cette réunion).

2) BUDGET PRIMITIF 2018

M.Richard LEGOLD, Adjoint au Maire, présente les différentes propositions arrêtées, en dépenses et en recettes, par la Commission des Finances lors de sa séance du 05 avril 2018 sur la base d'une augmentation fiscale de 2% :

* Fonctionnement	1.392.500,-€
* Investissement	2.143.500,-€ avec les restes à réaliser.

Ces crédits permettront notamment les investissements suivants :
aménagement de la rue des Alliés (1.780.000,-€), travaux école élémentaire (30.000,-€), nouvelle signalétique du village (20.000,-€).

Fort de ces explications, l'assemblée,

*décide de fixer les taux d'imposition (+2%) suivants :

Taxe d'habitation 12,47% ; Taxe foncier bâti 7,74% ; Taxe foncier non bâti 29,61%
16 voix pour et 2 voix contre (MM.Didier SCHAEFFER et Michel METZ).

Au cours du débat :

M.Michel METZ, conseiller, considère qu'il est anormal que le contribuable local supporte la baisse des dotations décidée par l'état,

Mme Sabine SCHMITT, conseillère, demande une bonne communication dans le prochain bulletin « Liens epigeois » pour expliquer cette décision,

M.Claude KOST, conseiller, estime que cette augmentation sera comprise par la population en raison des investissements réalisés et notamment l'aménagement de la rue des Alliés,

M.le Maire explique que lors de ce mandat, comme lors du précédent, la promesse de modération fiscale a été tenue (3% sur 6 ans). Vu le coût des travaux sur un axe structurant et utile à tous les epigeois, cet investissement lourd et d'avenir peut être compris par la population

*vote le budget primitif présenté d'un montant global de 3.536.000,-€ (2 voix contre : MM.Michel METZ et Didier SCHAEFFER).

*approuve une enveloppe globale de 2.200,-€ qui sera reversée aux associations au prorata du nombre de licenciés jusqu'à 18 ans,

.....

3)AFFAIRES COMPTABLES

Le conseil, à l'unanimité,

- *dans le cadre de la modification des rythmes scolaires (retour aux 4 jours), approuve la prise en charge des frais d'ouverture du périscolaire (2.639,70 €) pour l'accueil des enfants le mercredi matin sur la période de septembre à décembre 2017,
- *autorise le maire à réaliser un emprunt de 500.000,-€ et à solliciter une ligne de trésorerie (600.000,-€) dans le cadre des travaux d'aménagement de la rue des Alliés,
- *décide le paiement de la facture (180,-€) relative à l'achat d'une banderole annonçant la « Journée Environnement » organisée le samedi 26 mai prochain par le RESE à la salle polyvalente.

4)INFORMATIONS

M.Claude MANDRY, Maire,

- *donne des explications concernant le chantier de la rue des Alliés et demande aux conseillers de lui faire part des gênes subies par les riverains et des difficultés rencontrées lors de la mise en place des différentes déviations,
- *informe que lors de la prochaine séance deux professionnels interviendront pour présenter respectivement un système d'éclairage public LED et la nouvelle signalétique du village et du sentier viticole,
- *avec l'accord des conseillers, informe que la séance de cinéma en plein air n'aura pas lieu cette année.

M.Michel METZ, conseiller municipal,

- *remercie les viticulteurs qui ont participé au bétonnage du Wickersgaessel et félicite les ouvriers communaux pour la bonne organisation du chantier.

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an comme ci-dessus.